

Avis relatif à une saisie de véhicule

Important

L'organisme judiciaire doit transmettre ce formulaire à la Société de l'assurance automobile du Québec pour lui signifier qu'une infraction inscrite par erreur a été annulée et qu'il faut vérifier si la saisie de véhicule qui a été effectuée doit être annulée ou si elle doit être maintenue en raison de la présence d'autres sanctions au dossier.

Si vous remplissez ce formulaire à la main, écrivez en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus à cet effet.

Renseignements sur le défendeur

Nom et prénom	Téléphone	Date de naissance
		Année Mois Jour
Adresse (numéro, rue, appartement, municipalité)	Code postal	
Permis de conduire délivré :		
<input type="checkbox"/> au Québec <input type="checkbox"/> dans une autre province canadienne, précisez :		
<input type="checkbox"/> dans un autre État/pays, précisez :		
Numéro de permis de conduire	▶	

Renseignements sur la saisie

Numéro de procès-verbal	Numéro de plaque d'immatriculation
Veuillez joindre une copie du procès-verbal de la saisie.	
Description de la situation :	

Renseignements sur l'organisme judiciaire

Nom de l'organisme			
Numéro de l'organisme	Téléphone	Poste	Télécopieur
Nom et prénom du représentant de l'organisme			

Date	▶	Année	Mois	Jour
------	---	-------	------	------

Nombre de pages incluant celle-ci : _____

**Veuillez transmettre cet avis au Service à la clientèle, aux partenaires et aux opérations.
Télécopieur : 418 643-2200 ou 1 866 680-1939**

La communication de renseignements personnels

Le personnel autorisé de la Société de l'assurance automobile du Québec traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils sont indispensables pour appliquer la Loi sur l'assurance automobile, la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et le Code de la sécurité routière. La Société communique ces renseignements à ses mandataires et à certains ministères et organismes, selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ces renseignements peuvent aussi servir aux fins de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société au www.saaq.gouv.qc.ca ou téléphonez au Centre de relations avec la clientèle de la Société.